CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW



À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 3 mai, 2021 à 19h20 à distance et conformément à l'arrêté ministériel concernant les séances de conseils municipaux à distance, sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et messieurs les conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Madame Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente, agit à titre de greffière et avise le Conseil que :

La réunion (sur Zoom) est enregistrée tel que prescrit par la loi et que cet enregistrement sera disponible pour les citoyennes et citoyens sur le site web de la Municipalité.

Ouverture de la séance ordinaire du 3 mai 2021 -1

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance ordinaire à 19h20 après constatation du quorum.

Affaires découlant de la réunion précédente -2

102-05-2021

<u> Adoption de l'ordre du jour – Séance ordinaire du 3 mai - 3</u>

1- Administration

- 1. Ouverture de la séance ordinaire 3 mai 2021;
- 2. Affaires découlant de la réunion précédente ;
- 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2021;
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021;
- 5. Dépôt du rapport de madame la Mairesse;
- 6. Dépôt du rapport du comité d'administration ;
- 7. Acceptation des comptes à payer du 22 mars 2021 au 21 avril 2021;
- 8. Demande pour que les municipalités et les communautés du territoire de
- la Vallée-de-la-Gatineau soient desservies par le palais de Justice de Maniwaki et demande de compétence concurrente pour le palais de Justice de Maniwaki;
- 9. Règlement numéro 01-2021 décrétant un emprunt pour l'achat d'une rétrocaveuse et équipement;
- 10. Emprunt temporaire pour financer les travaux pour l'année 2021 du programme TECQ 2019-2023;
- 11. Avis de motion règlement 04-2021 modifiant le règlement 08-2020 taux de taxation pour l'exercice financier 2021 ainsi que le taux d'intérêts et de pénalité;
- 12. Dépôt du projet de règlement 04-2021 modifiant le règlement 08-2020 taux de taxation pour l'exercice financier 2021 ainsi que le taux d'intérêts et de pénalité;
- 13. Proclamation municipale importance de la promotion de la santé mentale;
- 14. Dépôt du rapport d'audit de conformité de la vice-présidence à la vérification concernant la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal;
- 15. Demande que les services soient maintenus à l'hôpital de Wakefield;
- 16. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
- 17. Entente avec L'Association récréative de Low, Venosta et Brennan's Hill Inc (l'ARLVB);
- 18. Information et questions se rapportant à l'administration.

2 - Sécurité publique

- 1. Dépôt du rapport du comité de sécurité publique;
- 2. Mis à jour des conditions de travail des employés du service de sécurité incendie de la municipalité de Canton de Low;
- 3. Adoption du règlement de constitution du service de sécurité incendie;
- 4. Information et questions se rapportant à la sécurité publique.



3 - Travaux publics

- 1. Dépôt du rapport du comité de travaux publics;
- 2. Adoption du règlement: Limite de vitesse sur les chemins Brooke, Principal, Paugan, Martindale et Fieldville;
- 3. Achat de chlorure de calcium en flocon;
- 4. Privatisation du chemin Justin;
- 5. Information et questions se rapportant aux travaux publics.

4 - Environnement (Hygiène du milieu)

- 1. Dépôt du rapport du comité d'environnement;
- 2. Demande à la commission municipale du Québec/entente intermunicipale relative à l'enlèvement des ordures et du recyclage;
- 3. Information et questions se rapportant à l'environnement.

5 - Urbanisme

- 1. Dépôt du rapport du comité d'urbanisme;
- 2. Demande de support à la CPTAQ 2021-04;
- 3. Dérogation mineure pour le lot 5 163 443, 34 chemin Mahon;
- 4. Fermeture du dossier d'exclusion de zone agricole;
- 5. Information et questions se rapportant à l'urbanisme.

6 - Loisirs et culture et communications

- 1. Dépôt du rapport du comité de Loisirs et culture et communication;
- 2. Aréna du centre de la Gatineau : études de faisabilité et études de l'état de l'infrastructure;
- 3. Aréna du centre de la Gatineau : invitations à rejoindre un partenariat visant à explorer les options de viabilité;
- 4. Aréna du centre de la Gatineau : demande d'appui financier et de ressources humaines des municipalités limitrophes;
- 5. Information et questions se rapportant aux Loisirs, Cultures et Communications.

7- Varia

- 8 Correspondance
- 9 Période de questions

10 - Clôture et levée de la séance ordinaire du 3 mai 2021

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 3 mai 2021;

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021. Tel que déposé par la directrice générale.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			ù
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

103-05-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021 - 4

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseiller Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter le procèsverbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021 tel que déposé par la directrice générale.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DE MADAME LA MAIRESSE – 5</u>

Madame la Mairesse dépose son rapport

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION – 6</u>

Comité d'administration dépose leur rapport

104-05-2021 <u>ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU 22 MARS 2021 AU 21</u> <u>AVRIL 2021- 7</u>

fournisseur	montant	description					
Inservio Inc.	183.96 \$	Frais mensuels utilisation application Citcom avril 2021					
Travis Picard	135.00 \$	Achat bottes de travail					
	306.28 \$	Trépieds pour enseignes 3 pattes et Manteau réfléchissant pour voirie					
Riobec Sécurité	69.92 \$	Masques chirurgicaux Covid-19 et Bouchons pour oreilles pour usage pompes portatives					
	157.23 \$	5 Vestes de signalisation SSI					
	25.24 \$	Tapis pour Ford F-150 voirie					
	324.67 \$	Quincaillerie pour usage divers garage et Western Star 2018, gants de travail et Urée					
Pièces d'auto Kelly	253.11 \$	Serviette essuie tout pour garage et pièces pour freins camionette GMC 2009 voirie					
	754.30 \$	Urée pour véhicules divers et Pièces pour entretien backhoe voirie					
	288.94 \$	Urée et lubrifiants pour véhicules divers voirie					
	165.36 \$	Petits outils pour utilisation diverse SSI et pièces pour Rescue 116 SSI					
Home Hardware J.B. McClelland & Sons	594.91 \$	Équipement pour pancarte Sopfeu Danger incendie et Crédit pour retour d'équipement Fact. #897433					
	100.43 \$	Pelle, râteau et autre quincaillerie usage divers voirie et Crédit pour retour d'équipement Fact. #1567058					
Matériaus Lac Ste-Marie Inc.	63.18 \$	6 bouteilles de peinture orange pour travaux voirie					
	10.44 \$	Ampoule LED et douille plastique entretien garage voirie					
	488.64 \$	Achat pièce sirène Rescue 116 SSI					
	333.43 \$	Achat pièce phare rouge Rescue 116 SSI					
Groupe CLR	156.37 \$	Achat pièces et installation radio Rescue 116 SSI					
	712.85 \$	Location de site La Pêche et Lac Ste-Marie					
	476.25 \$	Bail de location 48 mois Réso #097-05-2020					
	487.93 \$	Bail de location 48 mois Réso #098-05-2020					
	35.47 \$	Pièces pour entretien Backhoe voirie					
J.R. Brisson equiment Ltd. CASE	628.13 \$	Changement d'huile backhoe voirie pièces et service					
	687.14 \$	Pièces pour entretien Backhoe voirie					
Les ventes Ford Brunelle	573.06 \$	Immatriculation Ford F-150 travaux publics - Remb. Mandataire SAAQ					
	617.06 \$	Immatriculation Ford F-150 2021 SSI - Remb. Mandataire SAAQ					
MRC des Collines de l'Outaouais	3,102.21 \$	Coupons de février gestion des déchets - 9602, 9640, 9682, 9728					
MRC de la Vallée de la Gatineau	1,933.63 \$	Formation #20085409 surveillance examen					
	212.82 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 28 février 2021					
	1,972.22 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 28 février 2021					
	97.73 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 28 février 2021					
DHC Avocats	1,194.65 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 28 février 2021					
DITO MOCATA	146.60 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 28 février 2021					
	82.09 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 31 mars 2021					
	440.64 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 31 mars 2021					
	48.87 \$	Honoraires pour services professionnels rendus période se terminant le 31 mars 2021					

Service sécurité ADT Canada Inc.	136.94 \$	Télésurveillance caseme 16 avril au 15 juillet 2021
	136.94 \$	Télésurveillance bureaux municipaux 16 avril au 15 juillet 202
Pièces Benoit Trudeau	21.83 \$	Pièce pour Western Star 2015
Francis Canada Truck Centre Inc.	225.12 \$ 303.97 \$	Pièces pour freins Pick up GMC 2009 Voirie Pièces et huile pour Western Star 2015 et 2018
Hamilton Chevrolet Buick GMC		Réparations sur Pick up GMC 2500 2014 voirie
tée	1,568.35 \$	Neparations sur Fick up Givic 2000 2014 voine
Mottovova I Inique	1,454.43 \$	Pulvérisateur et désinfectant Covid 19
Nettoyeur Unique	327.42 \$	Nettoyage bunker et achat désinfectant et masques Covid 19
Karl Picard Excavation	620.87 \$	Location backhoe pour réparer chemins lavés par la plui
Construction		Venosta, Martindale et McDonald
Municipalité de Denholm	13,385.85 \$	Frais mois d'avril 2021 entente ordures et recyclage
Ville de Gatineau	398.31 \$	frais d'analyse laboratoire 3 sites Janvier 2021
ER Lagras Construction	226.92 \$	frais d'analyse laboratoire 3 sites Janvier 2021
ER Legros Construction mprimak	293.19 \$ 217.30 \$	Frais location 10 roues pour travaux sur Fieldville Achat de 2000 enveloppes libellées
Принак	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
Livraison 105	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites aqueduc
Chambre de commerce Maniwaki	200.00 \$	Contribution mobilisation contre démantèlement de la SOPFE
Shamble de commerce Maniwaki		Maniwaki
Municipalité de Kazabazua	2,434.00 \$	Entraide pour appel au 110 chemin Montague
	492.00 \$	Entraide pour appel au 108 chemin Montague
Constructo SEAO	17.78 \$	Soumissions pour appel d'offres achat pépine
Konica Minolta	249.14 \$ 13.49 \$	Frais mensuels location photocopieuse avril 2021
TOTALOG IVIITIOILA	1,318.58 \$	Frais d'entretien période du 1er janvier au 31 mars 2021 Frais d'entretien période du 1er janvier au 31 mars 2021
Joanne Owens	50.00 \$	Allocation mensuelle cellulaire DG mars-avril 2021
		Frais de déplacement dépôts caisse et frais de poste le
Sylvia Levett	47.81 \$	enregistrée
DJL Construction	99.13 \$	9,58 t MG-20 pour travaux remplacement ponceaux che
JOE OOMSUUGUUT		Brooks
	227.34 \$	Diesel clair saisonnier 102.6 litres voirie
<u> </u>	1,862.28 \$	Diesel clair saisonnier 1699.6 litres voirie
_	485.40 \$	Essence sans plomb 418 litres voirie
/lazout Bélanger Inc.	481.80 \$	Essence sans plomb 433.8 litres voirie
	1,703.74 \$	Diesel clair hivernal 1521.4 litres voirie
	212.88 \$ 493.30 \$	Diesel clair hivernal 190.1 litres SSI Mazout #2 598.4 litres SSI
-	2,540.90 \$	Diesel dair hivemal 2137.3 litres voirie
<u> </u>	1,508.33 \$	Diesel clair filvernal 2137.3 littes voirie
_	307.76 \$	Mazout #2 356.9 litres voirie
	157.72 \$	Diesel clair saisonnier 142.6 litres voirie
	63.70 \$	Analyse prélèvement eau aqueduc Low
	63.70 \$	Analyse prélèvement eau aqueduc Fieldville
Eurofins Environment Testing	66.58 \$	Analyse prélèvement eau aqueduc Fieldville
	63.70 \$	Analyse prélèvement eau aqueduc Venosta
	66.58 \$	Analyse prélèvement eau aqueduc Venosta
DJL Construction Inc.	99.13 \$	9,58 tonnes de MG-20 pour travaux de remplacement ponce
	91.98 \$	chemin Brooks Temps d'onde Lac Ste-Marie
Centre de téléphonie mobile	23.00 \$	Portatif VHF
	958.89 \$	Gestion de réseau
Terracube	201.20 \$	Location conteneur 40 verges 6 avril
Simon Parisien Inc.	2,069.55 \$	Échantillonnage d'eau mars 2021 3 sites
EFKL Inc.	2,021.26 \$	Échantillonnage d'eau mars 2021 3 sites
Serge Rice	439.78 \$	Main d'œuvre réparation tank hydraulique backhoe
nfo Page	112.57 \$	Tarifs IPA 4.45\$ par utilisateur
20.0-1-1	367.92 \$	Réinitialisation de MegaGEST et ACT
PG Solutions -		
	2,092.55 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202
sotech Instrumentation Inc.	2,092.55 \$ 136.94 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI
	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie
sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin
sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021
sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 2022 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 2022 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 2022 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 2022 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 2022 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique B&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique B&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDonald
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique B&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponces chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique B&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponce chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDonald description
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor Fotal Gurnisseur Superior propane	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$ montant 1,733.95 \$ 2,037.74 \$ 1,709.66 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement poncechemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDonet location d'un 10 roues pour travaux chemin McDonald description Propane en vrac 2074.7 litres x 0.6778\$ Propane en vrac 2407.8 litres x 0.6888\$ Propane en vrac 1994.8 litres x 0.6958\$
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor Total Cournisseur Superior propane	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$ montant 1,733.95 \$ 2,037.74 \$ 1,709.66 \$ 9,336.70 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponce chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon et location d'un 10 roues pour travaux chemin McDonald description Propane en vrac 2074.7 litres x 0.6778\$ Propane en vrac 2407.8 litres x 0.6888\$ Propane en vrac 1994.8 litres x 0.6958\$ Immatriculations flotte véhicules 2021
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Énergie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor Fotal Gurnisseur Superior propane	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$ montant 1,733.95 \$ 2,037.74 \$ 1,709.66 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponce chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon et location d'un 10 roues pour travaux chemin McDonald description Propane en vrac 2074.7 litres x 0.6778\$ Propane en vrac 2407.8 litres x 0.6888\$ Propane en vrac 1994.8 litres x 0.6958\$ Immatriculations flotte véhicules 2021 Facturation du 24 février au 27 avril 2021 - garage municipal
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor Fotal Gournisseur Superior propane SAAQ Hydro Québec	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 105.92 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$ montant 1,733.95 \$ 2,037.74 \$ 1,709.66 \$ 9,336.70 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponce chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon et location d'un 10 roues pour travaux chemin McDonald description Propane en vrac 2074.7 litres x 0.6778\$ Propane en vrac 2407.8 litres x 0.6888\$ Propane en vrac 1994.8 litres x 0.6958\$ Immatriculations flotte véhicules 2021 Facturation du 24 février au 27 avril 2021 - garage municipal Frais mensuels février 2021 modem 8193602522 - Burre
Sotech Instrumentation Inc. Carrière Clément Tremblay & Fils Groupe DL Solutions Informatiques Drumco Energie L'eau-Thentique 3&T MacFarlane L'info de la Vallée SPCA de l'Outaouais Ronald O'Connor Total Gurnisseur SAAQ	2,092.55 \$ 136.94 \$ 1,627.78 \$ 323.90 \$ 257.66 \$ 1,745.32 \$ 1,199.90 \$ 1,716.57 \$ 2,051.15 \$ 1,029.45 \$ 613.97 \$ 4,999.60 \$ 579.08 \$ 21,749.14 \$ 99,226.99 \$ montant 1,733.95 \$ 2,037.74 \$ 1,709.66 \$ 9,336.70 \$ 521.59 \$	Impartition complète mars 2021 pour conciliation bancaire 202 Lingettes désinfectantes fournitures médicales SSI 9.47 tonnes de Cold patch voirie 19.1 tonnes 03/4 pour chemin McLaughlin Mensuel Console DL avril 2021 Travaux sur serveur Windows 2019 Réso #58-03-2021 Entretien annuel générateur aqueduc Low Transport d'eau 15 000 litres puit municipal Transport d'eau 30 000 litres puit municipal Pièces pour balais backhoe voirie Publications avis public et affichage de postes Frais afférents pour entente de service 2020 69.47 tonnes de 03/4 pour entretien divers voirie 8.9 tonnes de MG-20 pour travaux remplacement ponce chemin Brooks 1183.89 + 368.02 tonnes de 03/4 pour travaux chemin McDon et location d'un 10 roues pour travaux chemin McDonald description Propane en vrac 2074.7 litres x 0.6778\$ Propane en vrac 2407.8 litres x 0.6888\$ Propane en vrac 1994.8 litres x 0.6958\$ Immatriculations flotte véhicules 2021 Facturation du 24 février au 27 avril 2021 - garage municipal

	34.50 \$	Frais mensuels mars 2021 partage modem radio a Pêche
	34.50 \$	
	166.73 \$	Frais mensuels téléphone caserne 4 avril au 3 mai 2021
Beli Canada	168.82 \$	Frais mensuels téléphone station pompage Low 4 avril 2021
Deli Cariada	943.62 \$	Frais mensuels téléphone bureaux municipaux 4 avril au 3 mai 2021
	191.18 \$	Frais mensuels téléphone garage 4 avril au 3 mai 2021
	62.15 \$	Storm Internet - Web hosting and mail aliasing mars 2021
VISA administration ** 7014	22.68 \$	Frais Acrobat Pro DC Adobe
	23.00 \$	Frais Zoom
VISA incendie **1016	44.84 \$	Achat Serrureri Inc. SSI
VISA Incendie ""1016	68.99 \$	Achat Batterie King-Pin SSI
Total incompressible	17,169.02 \$	
Total des factures	116,396.01 \$	
Factures paiement direct		
assurance vie	3,839.07 \$	
lenevo	668.94 \$	
Total paiement direct	4,508.01 \$	
Salaire 22 mars. Au 21 avril 2021	48,260.60 \$	
Total des dépenses du mois	169,164.62 \$	

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer pour la présente séance a été vérifiée par madame la Mairesse ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer APPUYÉ par conseiller Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'approuver les comptes à payer tel que déposé par la directrice générale au montant de 169,164.62 \$

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	×			

Adoptée

105-05-2021

<u>DEMANDE POUR QUE LES MUNICIPALITÉS ET LES</u>

<u>COMMUNAUTÉS DU TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU SOIENT DESSERVIES PAR LE PALAIS DE JUSTICE DE MANIWAKI ET DEMANDE DE COMPÉTENCE CONCURRENTE POUR LE PALAIS DE JUSTICE DE MANIWAKI-8</u>

ATTENDU QUE selon le ministère de la Justice, les districts judiciaires résultent d'un découpage géographique du territoire québécois pour assurer une administration efficace de la justice;

ATTENDU QUE ce découpage devrait permettre à la majorité des citoyens d'accéder aux services judiciaires sans avoir à parcourir de trop grandes distances;

ATTENDU QU'un palais de Justice se trouve sur le territoire la MRC de La Vallée de la Gatineau, soit le palais de Justice de Maniwaki;

ATTENDU QUE la Loi sur la division territoriale désigne, pour chacun des districts judiciaires, un chef-lieu où l'on retrouve un palais de Justice;



ATTENDU QUE le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau relève, pour certaines municipalités, du district judiciaire de Labelle et, pour d'autres municipalités, du district judiciaire de Gatineau et du district judiciaire de Pontiac;

ATTENDU QUE les municipalités relevant du district judiciaire de Gatineau sont desservies par les palais de Justice de Maniwaki et de Mont-Laurier;

ATTENDU QUE les municipalités relevant du district de Gatineau sont desservies par le palais de Justice de Gatineau;

ATTENDU QU'il existe une notion de compétence concurrente permettant à un tribunal de traiter une cause tombante normalement sous la juridiction d'un tribunal voisin;

ATTENDU QUE le palais de Justice de Maniwaki dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'exercice d'une telle compétence concurrente et que la qualité et la disponibilité de ses infrastructures répondent aux besoins des tribunaux;

ATTENDU QUE les déplacements actuels à Gatineau entraînent non seulement de grands coûts et des délais pour les plaignants, victimes et témoins résidents de la MRC devant se déplacer à Gatineau plutôt qu'à Maniwaki, mais également pour la Sûreté du Québec et les avocats ayant leur place d'affaires sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE le découpage des districts judiciaires ne permettant pas à tous les citoyens de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accéder aux services judiciaires sans avoir à parcourir de trop grandes distances, la notion de compétence concurrente permettait d'atteindre cet objectif;

ATTENDU QU'outre l'accessibilité à des services de proximité et la réduction des coûts pour les intervenants concernés, l'accès à cette compétence concurrente pour le palais de Justice de Maniwaki permettrait de réduire les délais des procédures devant les tribunaux de Gatineau en maximisant l'utilisation des infrastructures disponibles.

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Ann Bélisle

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil,

- De demander à Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice, de mettre en place les procédures nécessaires pour accorder au palais de Justice de Maniwaki une compétence concurrente au district judiciaire de Gatineau pour les municipalités de Kazabazua, Lac-Ste-Marie, Low et Denholm;
- De transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, ainsi qu'au député de Gatineau, M. Robert Bussière;
- De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités locales de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'à la Conférence des préfets de l'Outaouais, pour appui.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			



106-05-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2021 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 293,623 \$ POUR L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE ET ÉQUIPEMENT- 9

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1^e mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé le 29 mars 2021;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseiller Ghyslain Robert **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le conseil est autorisé à faire l'achat d'une rétrocaveuse selon l'avis d'appel d'offre pour la rétrocaveuse préparé par Joanne Owens, directrice générale, portant le numéro 1442424, en date du 8 février 2021, et une balayeuse-ramasseuse incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Joanne Owens, Directrice générale, en date du 29 avril 2021, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3.

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 293,623.00 \$ taxes incluses pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 293,623.00 \$ sur une période de 7

ARTICLE 5.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6.

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



Carole Robert Mairesse

Joanne Owens Directrice générale

Avis de motion:

Dépôt du projet de règlement :

Adoption du règlement : Publication

29 mars 2021 3 mai 2021 5 mai 2021

1 mars 2021

ANNEX A



819-422-3528 manulaminuber.ca

Le 14 avril 2027

OBJET : Extrait certifié conforme au registre des procès-verbaux ce H^{taris} jour du mois d'avril 2021 de la Résolution # 93-04-303]

A une séance ordinaire da Conseil de la Municipalité de Centen de Low, terset le 12 avril, 2021 à 19500 à distance et conformément à l'arché (puristérie) execurant les séances de conseils municipale, à distance, sont présents son homeur às mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maaresa Rice, Anne Bélisle et messieurs les conseillères Luc Thivierge et Ghysària Robert formant quorum sous la présidence ce madaine la muresse.

Madama Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire tresurière est aussi présente, agrit à totre de greffière et avise le Conseil que :

La réunion (sur Zoons) est enregistrée tel que préserit par la loi et que cet enregistrément sera disponible pour les citoyennes et citayens sur le site web de la Manicipalité

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE 1442434 POUR L'ACHAT D'UN RÉTROCAVEUSE (BACKHOE) ... 6

ATTENDU QUE pour l'appel d'offre sur SEAO #1442424, deux soumissions ont été reque.

ATTENDU QUE l'une des sonmétsions est non conforme;

Soumissionally	Paraculation	Offire	7PS (5%)	קרפיזפון פאיד	TOTAL	CONFORMITÉ
Brandt Tractor John Deer 310 93 HL 2021	PÉPINE HEUVE AVEC ÉQUIPEMENTS	174 310,00 \$	8 715,50 \$	17 367,42 &	200 412,92 \$	
	BROYEUR FORESTIER	22 871,77 \$	1 143,60 E	2 201,46 6	26 206,65 \$	Hon conform
	Total sans tures	197 181,77 \$				

Soumissionaire	Description	Offre	TPS (5%)	TVQ (9.9759Q)	TOTAL	CONFORMITÉ	
Toromont Cat Catarpillar 430	PÉPNE NEUVE AVEC ÉCULPEMENTS			18 567,76 \$ 254,017,91 \$		1112	
	BROYEUR FORESTIEM	32.225,00 \$	1 616,25 \$	3 224,42 \$	37 166,67 \$	Conforme	
	Total sanc laves	218 458,00 \$					

Ouverture de la soumission - le 8 mars, 2021 à 10h05

Présentes : Joseph Charte, Directine générée et encrétaire frécolère, Ranée-Pler Philippe, Directine générale adjointe - comptaîte, M. Auréle Morriand, démoin du public; Emegratrament vidéo , Sylina Levett, Récaption

PAR CONSÉQUENT, II est

PROPOSÉ par conseiller Ghyslain Robert APPUYÉ par conseiller Maureen Rice

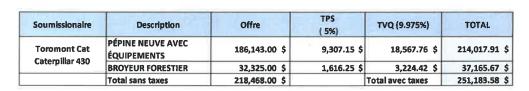
ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'ectroyer le contest, aunéticonnelle, au financement, au soumissonnaire l'oromont CAT avec bruveur pour un montant total 218,4685 plus caxes.

		Gui	Nest	Abnivation	Allowet
Carole Robert	Martese	X	·		\$ 1000000000000000000000000000000000000
Joanne Mayer	Siege # !	ж			
Manreen Slice	Singe # 2	×			
Anne Béliste	Siegr#3	3(1		
Luc Thivings	Siège 4 4	2			
Vacant	Siège # 5	- B - B + D - SHA - SHA - SHA	1		
Ghysiain Rabert	Siège # 6	h.	1		

Adoptée

Jonnane Owens

ANNEX B





Soumissionaire	Description	Offre	TPS (5%)	TVQ (9.975%)	TOTAL
Estimé basé sur une soumission	Balais Chargeuses sur pneus Chargeuses-pelleteuses	33,556.00 \$			
	Imprévus (10%)	3,355.60 \$			
Sub total	I I	36,911.60 \$	1,845.58 \$	3,681.93 \$	42,439.11 \$

Total \$ 293,623

préparé par Joanne Owens, Directrice général Municipalité de Canton de Low 29 avril, 2021

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

107-05-2021 <u>EMPRUNT TEMPORAIRE POUR FINANCER LES TRAVAUX</u> <u>POUR L'ANNÉE 2021 DU PROGRAMME TECQ 2019-2023 - 10</u>

ATTENDU QUE l'objet de cette résolution est de financer les travaux prévus pour l'année 2021 soumise au programme de Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

ATTENDU QUE cette dépense ne nécessite pas de prêt à long terme, décrété par règlement d'emprunt, puisque la somme sera versée comptant, à court terme, à la municipalité;

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec permet aux municipalités de décréter par résolutions des emprunts temporaires ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'autoriser la Directrice générale Joanne Owens de demander des conditions de prêt à court terme de trois institutions financières pour un montant de 444,345 \$.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée



AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 04-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-2020 TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ - 11

Madame la Mairesse, Carole Robert, donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 04-2021 modifiant le règlement 08-2020 décrétant les taux de taxation pour l'exercice financier 2021 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité avec dispense de lecture.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 04-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-2020 TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ- 12

Madame la Mairesse, Carole Robert, dépose le projet de règlement numéro 04-2021 modifiant le règlement 08-2020 décrétant les taux de taxation pour l'exercice financier 2021, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité. Ledit projet de règlement 04-2021 sera disponible pour consultation, et ce, au moins deux jours avant son adoption finale lors d'une séance de ce conseil.

108-05-2021

PROCLAMATION MUNICIPALE - IMPORTANCE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE - 13

ATTENDU QUE promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif;

ATTENDU QUE le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2021-2022 initiée par le Mouvement Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la semaine de la santé mentale qui se déroule du 3 au 9 mai 2021;

ATTENDU QUE la Campagne 2021-2022 vise à faire connaître l'une des 7 astuces, 'RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE';

ATTENDU QUE favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, de proclamé l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE;

ET QUE les membres présents du Conseil vous encouragent à découvrir les groupes d'entraide et de soutien en Outaouais en contactant CAP Santé Outaouais au 819-771-2277 ou 1-800-363-0718 ou en visitant le site www.capsante-outaouais.org;

ET Si vous êtes en crise ou avez des pensées suicidaires:

Appelez le 911 ou rendez-vous aux urgences d'un hôpital. Appelez la ligne de prévention du suicide au 1-866-APPELLE (277-3553);

ET QU'une copie de la résolution soit envoyée à CAP Santé Outaouais



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

109-05-2021

DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA VICE-PRÉSIDENCE À LA VÉRIFICATION CONCERNANT LA FORMATION EN ÉTHIQUE ET EN DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - 14

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, a transmis la version définitive du rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal, en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale ce 28 avril, 2021;

ATTENDU QUE ce document présente des constatations qui se dégagent de l'audit ainsi que des recommandations jugées appropriées dans les circonstances;

ATTENDU QUE ce document doit être déposé à la première séance du conseil de la municipalité qui suit sa réception;

PAR CONSÉQUENT, il est PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'attester que le rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie a été déposé;

ET QU'une copie certifiée conforme de la résolution du conseil municipal officialisant ce dépôt sera transmis à Mme Isabelle Gravel, MAP, directrice en audit de performance, et ce, dans les meilleurs délais.

	l'	Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	×			

Adoptée

110-05-2021

DEMANDE QUE LES SERVICES SOIENT MAINTENUS À L'HÔPITAL DE WAKEFIELD - 15

ATTENDU QUE l'hôpital de Wakefield est l'hôpital le plus proche du sud de la MRC Haute-Gatineau. Et que si ces hôpitaux ne peuvent donner les services médicaux nécessaires à nos concitoyens, les autres hôpitaux sont l'hôpital de Hull et Maniwaki et ces dite hôpitaux sont plus d'une heure de route pour nous rendre;



ATTENDU QUE la population continue d'accroitre dans tous les municipalités adjacentes de cet hôpital.

ATTENDU QUE présentement les hôpitaux autres que Wakefield son déjà saturer et la construction d'un hôpital à Hull ou Aylmer aidera seulement la population de Gatineau qui ne cesse d'accroitre.

ATTENDU QUE nous avons encore des problèmes dans notre région du temps d'attente pour le service ambulance.

Propose par conseiller Luc Thivierge **Appuyé** par conseillère Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de demander au CISSO de soumettre un plan au gouvernement du Québec qui prennent en considération que l'hôpital de Wakefield qui offre plus de service à notre population et aussi que des planifications soit faite pour créer aussi plus de CHSLD pour notre population vieillissent.

Qu'une demande d'appui soit envoyée aux municipalités limitrophes ainsi qu'aux municipalités régionales de comtés de la vallée de la Gatineau, Pontiac et les collines de l'Outaouais.

Qu'une demande d'appui soit envoyée à monsieur Robert Bussière députe provincial de notre région.

Qu'une demande d'appui soit envoyée au député fédéral de Pontiac, monsieur William Amos.

	Oui	Non	Abstention	Absent
Mairesse	Х			
Siège # 1	Х			
Siège # 2	Х			
Siège # 3	Х			
Siège # 4	Х			
Siège # 5				
Siège # 6	х			

Adoptée

111-05-2021

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE - 16

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et è tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseillère Anne Bélisle **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer



ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, de proclamer le 17 mai Journée Internationale Contre l'homophobie et la Transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.



ET QU'une copie certifiée conforme soit envoyée à la Fondation Émergence;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

112-05-2021

ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE LOW, VENOSTA ET BRENNAN'S HILL INC (L'ARLVB) - 17

ATTENDU QUE le projet d'entente de location avec L'Association récréative de Low, Venosta et Brennan's Hill Inc (l'ARLVB);

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la Directrice générale de signer le contrat présenter avec L'ARLVB et autorise le paiement de de 5,848.00 \$ pour location de la salle Héritage et 400.00 \$ pour la ligne téléphonique de la bibliothèque pour un total de 6,248.00\$; un paiement le 1 juin 2021 de 3,124.00 \$ et un 2^e paiement le 1 novembre 2021 de 3,124.00 \$;

ET d'affecter le compte 02 13000 511 pour la location de la salle Héritage; et le compte 02 70230 331 pour les frais de téléphone (bibliothèque).

	1	Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	×			

Adoptée

<u>INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À</u> <u>L'ADMINISTRATION – 18</u>

2- SÉCURITÉ PUBLIQUE

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE -1</u>

Le rapport est déposé par la conseillère madame Maureen Rice

113-05-2021 MIS À JOUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS DU SERVICE DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW -2



ATTENDU QUE le conseil jugeait nécessaire de développer une politique de condition de travail pour employés du service des incendies de la Municipalité de Canton de Low (résolution #065-04-2013);

ATTENDU QUE le Comité de sécurité publique recommande que le conseil mette à jour la politique des employés du service des incendies de la Municipalité de Canton de Low;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil que le Conseil adopte le document intitulé Conditions de travail pour les employés du service d'incendie de la Municipalité de Low – May 2021 à titre de politique officiel de la municipalité.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2			Х	
Anne Bélisle	Siège # 3	х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6			х	

Adoptée

114-05-2021

<u>ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONSTITUTION DU SERVICE</u> <u>DE SÉCURITÉ INCENDIE #002-2021 – 3</u>

Abrogeant et remplaçant tout règlement existant concernant l'établissement d'un service de la protection contre l'incendie

ATTENDU QUE le conseil jugeait nécessaire d'établir un service de la protection contre l'incendie avec le règlement #002-2009 et mis à jour avec le règlement #006-2013 ;

ATTENDU QUE le conseil va adopter des conditions de travails définis pour les pompiers et officiers du service d'incendie à une session du conseil.

ATTENDU QUE à la suite de l'adoption des conditions de travail, une mise à jour du règlement #006-2013 est nécessaire pour assurer la conformité du contenu des deux documents;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1er février 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer **APPUYÉ** par conseiller Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil que

ARTICLE 1

Le règlement #006-2013 concernant l'établissement d'un service de la protection contre l'incendie est abrogé et remplacé par le présent règlement.

ARTICLE 2

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.



ARTICLE 3

Ledit service visera à contenir les pertes en vies humaines et matérielles, à protéger l'environnement et organiser et supporter les opérations des autres services municipaux lors du déploiement des mesures d'urgence en sécurité civile.

- La prévention, c'est-à-dire la réduction du nombre d'incendie et l'éducation de la population;
- 2. Le développement des moyens d'autoprotection;
- 3. Le sauvetage des personnes, le confinement et l'extinction des foyers d'incendie et ce, à la grandeur de la municipalité.
- 4. L'opération d'une unité de désincarcération.
- 5. L'opération d'équipes de sauvetages sur glace et nautique
- 6. L'opération d'un service de premiers répondants
- 7. Le sauvetage hors route et en milieu isolé assister d'un des trois pôles SEMI de la MRCVG
- 8. L'assistance au service des travaux publics lors d'évènement d'envergure
- 9. L'assistance, la planification et la mise en œuvre du plan de mesures d'urgence en sécurité civile
- 10. L'assistance sur demande des municipalités voisines

ARTICLE 4

Le responsable du service sera nommé par le conseil

ARTICLE 5

Le personnel du service pourra comprendre :

- Un (1) directeur
- Un (1) directeur adjoint
- Un (1) chef aux opérations
- Un (1) Capitaine
- Trois (3) Lieutenants
- Un (1) pompier Officier, santé et sécurité (OSST)
- 24 (vingt-quatre) pompiers totaux incluant l'état-major

ARTICLE 6

Le salaire et les conditions de travail du directeur et du directeur adjoint sont garantis par des contrats de travail renouvelable à intervalles de quatre (4) ans, a l'échéance de ce contrat ces derniers demeures a l'emploie de la municipalité.

Les conditions de travail des officiers et des pompiers sera déterminé par le manuel des conditions de travail du service de sécurité incendie suivant les recommandations du comité de sécurité publique conseil au conseil municipal.

ARTICLE 7

La direction du service de sécurité incendie reçoit les demandes d'adhésion au service et présente ses recommandations écrites au comité de sécurité publique qui le recommande au conseil.

Le service de sécurité incendie peut également procéder à des campagnes de recrutement.



ARTICLE 8

Pour être éligible à devenir membre du service à titre de pompier, le candidat devra:

- 1. Être âgé de plus de 18 ans ou de 16 ans dans le cas d'un cadet;
- 2. Subir avec succès les examens d'aptitudes que pourrait exiger la direction du service
- 3. Être jugé apte physiquement à devenir membre du service, à la suite d'un examen attesté par un médecin durant la période d'essai si le besoin se fait sentir par la direction du service de sécurité incendie;
- 4. Résider dans la municipalité ou 25 kilomètres des limites de la municipalité (la municipalité se réserve le droit à accepter des exceptions pour des qualifications justificatives), sauf dans le cas du directeur et du directeur adjoint jusqu'à 40km sera acceptable;
- 5. Détenir un permis de conduire ou exprimez la volonté d'acquérir un permis 4A (aux frais du candidat), pour la conduite de tout véhicule d'intervention dudit service de sécurité incendie s'il est appelé à conduire lesdits véhicules aux frais du pompier.
- 6. Tous les membres du service de sécurité incendie sont tenus de suivre les formations offertes par la municipalité à moins d'une entente avec la direction du service de sécurité incendie.
- 7. Il est recommandé que tous les membres du service de sécurité incendie reçoivent une vaccination nécessaire à ses fonctions.
- 8. Consente à une vérification du dossier judiciaire récente sur demande.

ARTICLE 9

Tous les candidats auront une période d'essai d'une durée minimale de dixhuit (18) mois pendant lequel ils doivent suivre les formations requises par la direction du service de sécurité incendie. Les formations seront cédulées par la direction du service de sécurité incendie aussitôt que possible suivants l'acceptation d'un candidat et peuvent avoir lieu à dans la municipalité de Canton de Low ou dans une autre municipalité.

ARTICLE 10

Chaque membre du service doit se conformer au Code d'éthique des employés, aux Conditions de travail pour les employés du service de sécurité incendie, à la description de tâches le concernant (annexés au présent règlement) aux règles de régie interne élaborées par la direction du service de sécurité incendie.

ARTICLE 11

Les promotions se feront par recommandation écrite au conseil municipal par la direction du service de sécurité incendie et sera attribué par mérite ou par concours interne ou externe.

Les officiers sont désignés par résolution du Conseil à la suite d'une recommandation écrite et à la suite d'une évaluation de performance favorable et effectuée par la direction du service de sécurité incendie, pour limiter les conflits interpersonnels les recommandations viendront sans exception de la direction du service de sécurité incendie, et ce sans exceptions

ARTICLE 12

La municipalité de Canton de Low fournira des équipements de protections individuelles et d'autres vêtements de travail pour les pompiers et les officiers le tout conforme au budget annuel.

Lors perte matérielle accidentelle ou d'accident subit par un pompier ou un officier lors d'une intervention ou d'un déplacement pour une intervention une demande de remboursement doit être remplis et approuvés par le directeur du service de sécurité incendie. Cette demande sera envoyée à la direction générale pour que le remboursement soit autorisé.



ARTICLE 13

Le Conseil s'engage à souscrire à des assurances et à en défrayer les coûts pour indemniser les membres ou ses héritiers légaux en cas de:

- Perte de vie
- Blessures corporelles
- Invalidité
- Perte de salaire (en conformité avec la CSST).

ARTICLE 14

Les politiques mentionnés dans l'Article 10 seront révisés, mis à jour et publiés de façon régulière.

ARTICLE 15

La direction du service de sécurité incendie pourra réprimander ou suspendre tout officier ou pompier pour cause d'insubordination, de mauvaise conduite, d'absences répétées ou qui refusera ou négligera de se conformer aux règles ou règlements généraux et internes affectant le bon fonctionnement du service. Dans le cas d'un congédiement la recommandation devra provenir de la direction du service de sécurité incendie et sera envoyer au conseil municipal, ce dernier approuvera ou refusera le congédiement si le motif n'est pas suffisant.

ARTICLE 16

Le Conseil municipal suivant une recommandation de la direction du service de sécurité incendie, pourra rétrograder un officier, suspendre ou congédier, tout officier ou pompier ayant commis une série d'infractions bien documentées, cette option sera la dernière option disponible suite l'escalade de sanctions proposer par la CNESST et devra être accompagné d'une recommandation du conseiller juridique de la municipalité.

ARTICLE 17

La direction du service de sécurité incendie sera responsable de;

- 1. De la réalisation des objectifs décrits à l'article 3 du présent règlement, compte tenu des effectifs et des équipements mis à sa disposition;
- 2. De l'optimisation des ressources humaines et matérielles mises à sa disposition;
- 3. De la gestion administrative et opérationnelle du service dans les limites des budgets qui lui seront alloués sous réserve que toute dépense soit assujettie aux dispositions du Code municipal, contrôle et suivi budgétaire de la municipalité et des règles de régie interne de la municipalité.
- 4. De la planification à long terme du service et du renouvellement des équipements
- 5. Des activités de préventions
- 6. D'épauler le directeur du service d'urbanisme lors de l'élaboration de règlement municipal lorsque requis.

ARTICLE 18

DESCRIPTION DES TÂCHES:

Se référer au manuel des conditions de travail du service de sécurité incendie



ARTICLE 19

La direction du service de sécurité incendie et les officiers seront entièrement responsables de la gestion des opérations lors d'un appel d'urgence ou le service sera appelé à intervenir et ils demeureront la seule autorité sur les lieux. Ils devront éloigner quiconque met en danger sa propre sécurité ou gêne le travail des intervenants. Ils devront assurer la protection des biens des sinistrés et éloigner quiconque n'est pas autorisé à s'approcher des lieux.

ARTICLE 20

Constitue une infraction au présent règlement, quiconque refuse d'obtempérer à un ordre de la direction ou d'un officier du service de sécurité incendie de s'éloigner d'un lieu sinistré

ARTICLE 21

Tout membre dûment mandaté du service pourra forcer l'entrée d'une propriété privée ou publique s'il a des motifs sérieux de croire qu'une urgence est en développement, le service de sécurité incendie devra alors aviser la Sureté du Québec dans les plus brefs délais.

ARTICLE 22

Si au moment de l'entrée avec effraction prévue en vertu de l'article 21 du présent document, l'occupant du logis est absent, l'accès devra être sécurisé.

ARTICLE 23

Tout membre du service de sécurité incendie aura le devoir de rapporter toute urgence soit par téléphone ou par radio de télécommunication pour protéger les résidents, usagées de la route et tous visiteurs.

ARTICLE 24

La direction du service de sécurité incendie et les officiers pourront demander l'aide à toute personne physiquement apte et présente sur les lieux d'un incendie s'il juge sa participation essentielle, à tout entrepreneur pour de la machinerie spécialiser ou à une municipalité voisine.

ARTICLE 25

La direction du service de sécurité incendie pourra ordonner la démolition de tout bâtiment, clôture, dépendance, etc. si cette action est jugée impérative pour stopper le progrès de l'incendie.

ARTICLE 26

Le service pourra répondre à un appel d'urgence en dehors des limites de la municipalité si le besoin se fait sentir.

Exemple: Dans le cas d'un appel pour un accident de véhicule ou un feu de résidence, l'adresse donnée est dans les limites de la municipalité de Canton de Low, le service de sécurité incendie va continuer sa route tant que l'urgence n'aura pas été trouvée, et ce même s'il est en dehors de la municipalité

ARTICLE 27

La direction du service de sécurité incendie devra favoriser l'établissement d'ententes d'entraide avec les municipalités voisines.

ARTICLE 28

Lorsqu'en vertu d'une entente officielle le service de sécurité incendie de la municipalité de Canton de Low pourra appeler à intervenir dans une municipalité voisine, la direction du service de sécurité incendie conservera tous les pouvoirs énumérés aux articles précédents, incluant ceux énumérés dans des Articles 19-25, jusqu'à un tel temps comme il est officiellement soulagé (délivré) de cette responsabilité.



ARTICLE 29

La direction du service de sécurité incendie et les officiers doivent s'assurer qu'en tout temps ses pompiers sont en nombre suffisant pour assurer la réponse des appels d'urgences ainsi que le combat de ces sinistres efficacement.

ARTICLE 30

La direction du service de sécurité incendie doit soumettre tous les rapports d'incendie, de pratiques, de sauvetage, de désincarcération, et tout autre rapport écrit demandé par la direction générale pour fin d'étude et classement au dossier, et ce dans un délai raisonnable.

ARTICLE 31

La corporation municipale mettra à la disposition de l'employé, incluant l'employé bénévole, une protection légale et une couverture d'assurance, comme les autres employés de la municipalité. L'employé pourra également demander les services de son propre avocat, qui travaillera sous la direction du représentant municipal.

ARTICLE 32

Les véhicules du service de sécurité incendie sont mis à la disposition des pompiers, les véhicules seront gardés en bon ordre de marche et conforme aux normes ULC (Norme sur les engins automobiles de lutte contre l'incendie), NFPA (NFPA 1500 Fire Department Occupational Safety and Health Program; NFPA 1142 Standard on Water Supplies for Suburban and Rural Fire Fighting; NFPA 1981 Open-Circuit Self-Contained Breathing Apparatus (SCBA) for Emergency

Services) et SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec).

La direction du service de sécurité incendie établira une cédule de garde et mettra à la disposition de l'officier de garde le véhicule d'intervention rapide (Véhicule 116) et ce autant pour ces déplacements personnels que professionnel dans un rayon de 40km de la municipalité

Carole Robert Mairesse Joanne Owens

Directrice générale et secrétaire-trésorière

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	х			
Joanne Mayer	Siège # 1	х			
Maureen Rice	Siège # 2			Х	
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	1		x	

Adoptée

<u>INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE -</u> 4

3- TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS -1



Le rapport est déposé par monsieur le conseiller Ghyslain Robert

115-05-2021

<u>LIMITE DE VITESSE : CHEMINS BROOKE, PRINCIPAL, FARM, PAUGAN, MARTINDALE ET FIELDVILLE - REGLEMENT 03-2021- 2</u>

ATTENDU QUE le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de règlementer les limites de vitesse sur le réseau routier du territoire de la Municipalité du Canton de Low;

ATTENDU QUE la demande de plusieurs résidents sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville;

ATTENDU QUE la présence d'une école secondaire sur le chemin Principal;

ATTENDU QUE le périmètre d'urbanisation inclut une partie des chemin Martindale et Fieldville;

ATTENDU QUE la sécurité des écoliers et les résidents dans le périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE le chemin Fieldville est non linéaire et plusieurs entrées/sorties résidentielles se retrouvent avant ou après des courbes ;

ATTENDU QUE l'avis de motion donné par conseiller Ghyslain Robert lors de la tenue d'une séance du conseil le 12 avril, 2021 concernant la proposition d'un règlement sur les vitesses sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville;

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Low s'engage à communiquer les changements de vitesse en affichant les changements sur les babillards municipaux ainsi que sur le site web de la municipalité, et dans les journaux L'Info de la Vallée et le Low Down via des communiqués de presse;

ATTENDU QUE des panneaux de signalisation seront affichés au début de chaque tronçon de diminution de vitesse;

PROPOSÉ par conseillère Maureen Rice **APPUYÉ** par conseiller Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil, que le présent règlement # 03-2021 concernant les limites de vitesse dans la municipalité de Low, soit adopté et qu'en conséquence le conseil décrète :

ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse dans la municipalité de Low.

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 40 km/h sur le chemin Brooke;
- b) Excédant 40 km/h sur le chemin Principal à l'exception de la zone scolaire devant l'école St-Michael's qui reste à 30km/h;
- c) Excédant 40 km/h sur le chemin Farm;
- d) Excédant 40 km/h sur le chemin Paugan;

e) Excédant 40 km/h sur le chemin Martindale à partir du chemin Brooks jusqu'au 152 chemin Martindale; ainsi que

f) excédant 40 km/h sur le chemin Fieldville à partir de la route 105 jusqu'au chemin du Ruisseau (dans le périmètre d'urbanisation);

ARTICLE 3

La signalisation appropriée sera installée par la Municipalité de Low.

ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication prévue le 5 mai 2021.

Carole Robert Mairesse Joanne Owens

Directrice générale et secrétaire -trésorière

Avis de motion : le 12 avril 2021 Adoption du règlement : 3 mai 2021

Résolution: #115-2021 Publication: 5 mai 2021 Entrée en vigueur: 5 mai 2021

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

116-05-2021 ACQUISITION DE CHLORURE DE CALCIUM EN FLOCON - 3

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de chlorure de calcium pour effectuer ses travaux de voirie;

ATTENDU QUE les prix suivants des compagnies pour le chlorure de calcium en flocon :

Achat De Calcium 2021

Acriat De Calciaii 2021				
_	Prix	unitaire	Quantite	Totale \$
	du ballot			Avant Taxes
Sel Warwick-Avec Livrasion Durée de l'offre: undetermined	\$	580.00	25	\$14 500.00
Somovrac c.cAvec Livrasion Prix valide jusqu'au 29 octobre 2021	\$	620.00	25	\$15 500.00

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseiller Ghyslain Robert **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer



ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser la dépense d'un montant de 14,500.00 \$ plus taxes, chez Sel Warwick pour l'achat de 25 ballots de chlorure de calcium en flocon de 1000 kg chacun;

QUE le poste budgétaire 02 32000 629 soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

117-05-2021 PRIVATISATION DU CHEMIN JUSTIN - 4

ATTENDU la demande de Isabelle Berlon et Gérard Quenneville de privatiser le chemin Justin ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la Directrice générale d'entamer les démarches pour privatiser le chemin Justin.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

INFORMATION E	FOUESTIONS	SE RAPPORT	ANT AUX
TRAVAUX			
PUBLICS - 4			

4- ENVIRONNEMENT (Hygiène du milieu)

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT -1

Le rapport est déposé par madame la conseillère Joanne Mayer

118-05-2021

DEMANDE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC/ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DU RECYCLAGE-2

ATTENDU la résolution 83-04-2021 adoptée le 14 avril 2021 demandant qu'un processus de conciliation/médiation/arbitrage soit entamé devant la

Commission municipale du Québec en lien avec l'application de l'Entente intermunicipale relative à l'enlèvement des ordures et du recyclage avec la Municipalité de Denholm;



ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec, dans sa lettre du 20 avril 2021, demande que la Municipalité de Denholm adopte une résolution confirmant que celle-ci accepte un tel processus;

ATTENDU QU'une demande à cet effet a été transmise à la Municipalité de Denholm par l'avocat de la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres du Conseil que, à défaut par la Municipalité de Denholm d'adopter une résolution à sa séance du conseil du 5 mai 2021 à l'effet que celle-ci accepte le processus de conciliation/médiation/arbitrage devant la Commission municipale du Québec, tel que demandé par la Municipalité du Canton de Low, qu'une demande de conciliation soit alors transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 623 du Code municipal, et qu'à défaut d'entente dans le cadre du processus de conciliation, que le dossier soit transmis pour l'obtention d'une sentence arbitrale à la Commission municipale du Québec.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

<u>INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT - 3</u>

5- URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME - 1

Le rapport est déposé par madame la conseillère Joanne Mayer

119-05-2021 <u>DEMANDE DE SUPPORT À LA CPTAQ 2021-04 - 2</u>

ATTENDU QU'une demande de support a été déposée pour une demande à la CPTAQ, d'aliénation et d'autorisation pour une utilisation à une autre fin que l'agriculture d'un terrain situé en zone agricole de 0.0028 hectare situé sur les lots 5 162 023 et 5 595 212 afin de procéder à l'implantation d'une ligne d'électricité.

ATTENDU QUE la nouvelle ligne électrique servira à alimenter les propriétés situées sur le chemin Taylor.

ATTENDU QU'il n'est pas possible de les alimenter autrement, car les propriétés situées sur le chemin Taylor sont enclavées par le lac Venosta, le flanc d'une montagne et le territoire agricole protégé.



ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Canton de Low;

PAR CONSÉQUENT PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer APPUYÉ par conseillère Anne Bélisle

ET RÉSOLU par les membres du Conseil, que le Conseil municipal donne son support pour la demande à la CPTAQ concernant les lots 5 162 023 et 5 595 212

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

120-05-2021

<u>DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 5 163 443, 34 CHEMIN MAHON - 3</u>

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineur pour autoriser l'installation d'un champ d'épuration à 6 mètres de la ligne de propriété avant au lieu de 9 mètres;

ATTENDU QUE la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

ATTENDU QUE la dérogation est conforme Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2R22);

ATTENDU QUE pour les raisons ci-dessus, le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure pour le 34 chemin Mahon;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Canton de Low;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer **APPUYÉ par** conseillère Ann Bélisle

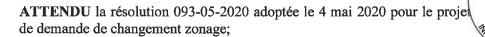
ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'adopter la dérogation mineure pour le Lot 5 163 443, 34 chemin Mahon.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	×			

Adoptée

121-05-2021

FERMETURE DU DOSSIER D'EXCLUSION DE ZONE AGRICOLE - 4



ATTENDU le propriétaire a modifié sa demande ne nécessitant plus d'exclusion;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge **APPUYÉ** par conseillère Joanne Mayer

ET IL EST RÉSOLU par les membres présents du conseil de fermer ce dossier;

ET QUE cette fermeture n'empêche pas le demandeur de ré appliquer dans le futur avec documentation à l'appui.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	х			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME - 6

6-LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS- 1</u>

122-05-2021

ARÉNA DU CENTRE DE LA GATINEAU : ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET ÉTUDES DE L'ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE - 2

ATTENDU l'intérêt de la municipalité de Low, des municipalités voisines, ainsi que des partenaires pour trouver une solution à long terme pour sauver l'infrastructure de l'aréna;

ATTENDU la nécessité d'avoir une compréhension claire de l'utilisation potentielle de l'infrastructure ainsi que les coûts à court et à long terme de réparation et d'entretien avant que des municipalités puissent engager des ressources ou des fonds;

ATTENDU l'intérêt des municipalités voisines et des partenaires à former un comité intérimaire pour appuyer les études requises;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseiller Luc Thivierge APPUYÉ par conseillère Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autorisés la Directrice générale, Joanne Owens, avec le soutien du comité intérimaire, de recueillir des informations par rapport aux coûts, la portée et le calendrier de réalisation de deux études: une étude de faisabilité (marché) ainsi qu'une étude structurelle de l'aréna.



ET partager cette résolution avec les Municipalités voisines et les partenaires.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	Х			

Adoptée

123-05-2021

ARÉNA DU CENTRE DE LA GATINEAU : INVITATIONS À REJOINDRE UN PARTENARIAT VISANT À EXPLORER LES OPTIONS DE VIABILITÉ - 3

ATTENDU QUE l'association de l'aréna du centre de la Gatineau a demandé de l'aide;

ATTENDU l'intérêt des municipalités limitrophe à trouver une solution à long terme pour sauver l'infrastructure de l'aréna;

ATTENDU QUE des représentants de la municipalité de Canton de Low, la municipalité de Lac-Sainte-Marie, la municipalité de Kazabazua, et l'association de l'aréna du centre de la Gatineau avec l'appui de Loisir sport Outaouais a tenu une réunion pour explorer les moyens de discuter de l'avenir de l'aréna;

ATTENDU QUE les représentants dans cette réunion a voulu invité les municipalités de Alleyn et Cawood, Denholm et la ville de Gracefield de se joindre à la discussion.;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseillère Maureen Rice APPUYÉ par conseiller Luc Thivierge

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil de lancer une invitation à les municipalités de Alleyn et Cawood, Denholm et la ville de Gracefield de se joindre aux futurs rencontre et comités pour l'avenir de l'aréna du centre de la Gatineau.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

124-05-2021

ARÉNA DU CENTRE DE LA GATINEAU : DEMANDE D'APPUI FINANCIER ET DE RESSOURCES HUMAINES DES MUNICIPALITÉS LIMITROPHES - 4

ATTENDU QUE l'association de l'aréna du centre de la Gatineau a demandé de l'aide;

ATTENDU QUE les subventions sont plus accessibles si l'aréna devenait propriété de la municipalité;

ATTENDU QUE pour se faire la municipalité souhaite avoir d'autre municipalité comme partenaire;

ATTENDU QUE pour faire avancer le dossier et investir des fonds publics il est impérial de faire les études de faisabilité (marché) ainsi qu'une étude structurelle de l'aréna;

ATTENDU QUE l'aréna du centre de la Gatineau a des fonds limités;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Low va rechercher les subventions possibles pour aider à exécuter ses recherches;

ATTENDU QUE malgré tout il est à prévoir que ces études vont demander du temps, des fonds et des ressources;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Low est intéressée par la possibilité de prendre en charge l'aréna après les résultats des études;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer APPUYÉ par conseillère Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'approcher les municipalités limitrophes pour avoir leurs appuis autans financiers que implications ressources humaines pour la réalisation de ces recherches;

ET QU'il est entendu qu'une réponse positive exprime aussi un intérêt à la relance et un partenariat selon le résultat de ses études.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	Х			

Adoptée

<u>INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS – 3</u>

<u>7 - VARIA</u>

8 - CORRESPONDANCE

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

125-05-2021 10 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

PROPOSÉ par la conseillère Maureen Rice **APPUYÉ** par la conseillère Joanne Mayer

ET IL EST RÉSOLU le Conseil municipal clôture la séance ordinaire du 3 mai 2021 à 21h05



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3	Х			
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	×			

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Joanne Owens

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Carole Robert Mairesse